

## LA COMPTABILITE

### DES QUALITÉS QUE DOIT AVOIR L'AUDITEUR

Nous avons vu, dans de précédents articles, quelles qualités manquent souvent à un auditeur d'occasion, c'est dire quelles sont celles que doit avoir un auditeur véritablement compétent et nous emprunterons pour cela l'excellente classification que fait Dicksee auteur anglais, dans son ouvrage sur l'audition.

En premier lieu, il doit posséder une connaissance approfondie de la comptabilité, c'est là la base fondamentale de l'audition.

En second lieu, l'auditeur doit s'être préparé à son travail par l'étude sérieuse du droit commercial et des lois statutaires qui régissent les sociétés ou corporations dont il est appelé à vérifier les livres.

En troisième lieu,—quoiqu'il y ait sur ce point divergence d'opinion—l'on pourrait exiger de l'auditeur des notions sérieuses du genre de commerce dont il a à vérifier les comptes. M. Frederick Whinney, président de l'Institut des Comptables de Londres en 1886, disait dans son discours à la première réunion provinciale de cette association. "Aucun comptable ne peut remplir ses fonctions avec succès dans ces diverses branches à moins qu'il n'ait une somme considérable de connaissances, d'habileté et d'expérience; car il ne doit pas connaître seulement la tenue des livres, qui n'est que son alphabet; mais, en deux mots, il doit avoir des notions générales des divers commerces et de leurs usages... Il devrait avoir des notions aussi des pratiques de la Bourse." Sans doute, on ne peut pas demander à un auditeur une connaissance approfondie des détails de tous les genres de commerce ou d'affaires dont il est appelé à

étudier la comptabilité, ce serait l'idéal et la perfection; cela demanderait plus d'années d'étude que n'en compte une vie humaine. Mais c'est vers cet idéal que l'auditeur doit tendre, s'il veut rendre tous les services que comportent ses fonctions.

En quatrième lieu, l'auteur que nous avons déjà mentionné, Dicksee, place avec raison les qualités que l'auditeur acquiert plus par sa manière de vivre que par ses études: le tact, la prudence, la fermeté, l'esprit de justice, le courage, l'intégrité, la discrétion, le goût du travail, le jugement, la patience, la prompt perception des choses, et cet ensemble de dons sur lesquels se base la confiance. En un mot, dit notre auteur, toutes ces qualités qui servent à faire un bon homme d'affaires, contribuent à faire un bon comptable: tandis que l'instruction judiciaire et étendue qu'on peut résumer par les mots "culture intellectuelle" est essentielle à tous ceux qui veulent exceller. La comptabilité est une profession qui demande une variété et une étendue de connaissances dont on ne peut pas fixer les limites; les meilleurs comptables n'ont pas honte de dire que comme Epaminondas, ils "apprennent tous les jours quelque chose de nouveau." N'ayons donc pas honte de suivre leur exemple.

Sans doute, il serait difficile de trouver cet auditeur idéal possédant dans leur plénitude toutes ces qualités. Mais c'est assurément chez le comptable de profession qui a fait ses preuves, qui a l'entraînement voulu parce qu'il opère, dans tous les genres, dans tous les milieux et à tous les instants, qui a son honneur professionnel à sauvegarder, qui a conscience de sa responsabilité, qu'on trouvera le plus de garanties d'une audition efficace et réellement utile.

GEO. GONTHIER.